Cec
FRC
4762

LETTRE
D'UN LYONNOIS
A SES CONCITOYENS.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

LETTRE D'UN LYONNOIS A SES CONCITOYENS.

A Paris, le 20 octobre 1790.

En m'adressant à vous, mes concitoyens, je m'adresse à tous les Français : si mes idées vous conviennent, elles pourront aussi leur convenir ; je vous prie de me lire sans partialité et sans préjugé, ou bien ne me lisez pas du tout. Si vous vous sentez la passion dans le cœur, vous jugerez mal de ce que je vous dirai; vous n'y trouverez que des vues intéressées ou peut-être des rêveries.

Vous le savez tous, voilà deux ans que nous sommes dans l'agitation, et depuis plus d'un an nous éprouvons les plus violentes secousses ; notre société est menacée d'une dissolution prochaine ; il n'y a que la raison qui puisse nous sauver : sachons donc en faire usage ; que chaque citoyen fasse les réflexions les

plus profondes par lui-même, sans écouter ces donneurs de conseils, qui ont la présomption de raisonner sur toutes les matières, sans les avoir même étudiées, et qui, sous les fausses couleurs du bien public et du patriotisme, nous égarent tous les jours, ou exprès, ou par ignorance.

Défiez-vous sur-tout de ceux qui affectent tant de zèle pour le peuple, de ceux qui affichent leur patriotisme ou leur charité; c'est un filet pour les dupes; n'oubliez plus que l'homme de mérite n'ira pas rechercher vos suffrages, il attendra modestement que vous les lui donniez; n'oubliez pas que la véritable charité ne se fait jamais précéder d'une trompette.

Si vous desirez un conseil, votre devoir est d'aller le demander: chassez de votre maison l'intriguant que vous n'y avez pas appellé et qui vous insulte en vous offrant ses prétendues lumières, dont il vous croit dépourvu.

Quand vous aurez mûrement pensé chez vous, les assemblées seront plus utiles; les brouillons et les mal intentionnés y seront moins tranchans, parce qu'ils vous trouveront disposés à penser encore, et à ne plus

vous en rapporter légèrement ; alors vous y verrez accourir une foule de bons citoyens qui en ont été écartés par les cris et les violences ; alors vous y entendrez discuter les affaires ; on y prendra des résolutions sages ; on y fera de bons choix, et vous gouterez le prix de la véritable liberté.

Dans l'attente des biens avenir, qu'on nous promet, des maux présens nous désolent ; nous perdons la présence d'esprit, l'équité, la reconnoissance ; nous perdons la gaieté de caractère qui nous distinguoit des autres nations ; nous devenons cruels et sanguinaires ; nous perdons encore notre commerce et nos manufactures ; nous perdons enfin notre argent qui passe chez l'étranger ; nous perdons tout, hors la mémoire de ce que nous étions et l'espérance qui ne meurt jamais dans nos cœurs. Je ne veux pas trop envisager l'avenir, mais nous pouvons faire des pertes encore plus grandes. Formons des vœux pour la continuation de la paix ; je redoute plus les traîtres que les contre-révolutions.

Vous vous souvenez, mes concitoyens, qu'à la suite des embarras de finance dans lesquels le gouvernement s'étoit plongé, le

parlement de Paris demanda le premier la convocation des états-généraux ; dès ce moment toute la nation prit feu et voulut s'assembler ; un vœu si fortement prononcé fut accompli.

Que voulions-nous tous ? Nous voulions que les privilégiés payassent les impôts en proportion de leur fortune ; que les roturiers qui avoient du mérite, pussent s'avancer dans tous les emplois publics au service de l'état ; l'abolition des lettres de cachet et le bon ordre dans nos finances ; tout cela étoit fort raisonnable. J'omettois une de nos plus importantes demandes, une constitution, c'est-à-dire un pacte entre le roi et nous, qui déterminât la part d'autorité que nous voulions lui déléguer, et celle qu'il étoit prudent de nous réserver. Je crois que si nous voulions quelque chose de plus, ce n'étoit pas des objets bien essentiels, et je les passe sous silence pour abréger.

Interrogez bien votre mémoire et votre conscience ; en est-il un seul parmi vous qui ait demandé la destruction entière de la noblesse, et le dépouillement total du clergé ? L'avez-vous même prévu long-temps après la formation de l'assemblée nationale ? Relisez

les procès-verbaux de vos séances pour la confection de vos cahiers, vous y retrouverez des protestations de loyauté et de fraternité de la part du tiers-état envers les deux premiers ordres ; rappelez-vous ces cris de joie et ces élans d'amitié que vous leur prodiguâtes dans l'église des cordeliers : je vous le demande à présent ; aviez-vous alors l'intention de tendre un piège? Qu'auriez-vous dit à vos députés, s'ils vous eussent laissé entrevoir les décrets de destruction qu'ils ont rendus depuis en votre nom.

Vous aviez demandé, dans vos cahiers, que la religion catholique fût maintenue et déclarée la religion dominante du royaume; non seulement l'assemblée a, par deux fois, refusé de faire cette déclaration simplement, mais dans la vérité et dans le fait, la religion catholique n'est plus la dominante en France, puisque toutes les sectes y ont les mêmes droits qu'elle. Je ne fais pas ici un traité de politique ; si j'avois à m'expliquer, je dirois ce que je pense sur la noblesse, sur la propriété du clergé et sur la convenance d'un culte dominant. Je le dirois, je l'espère, d'une manière à ne pas m'attirer l'inimitié de ceux que mon opinion ne favoriseroit pas,

ou de ceux qui en ont une différente. Je ne veux que vous faire observer deux choses : on a déclaré loi, ou volonté générale, ce qu'aucune volonté n'avoit énoncé, et on a refusé de déclarer loi, ou volonté générale, ce que toutes les volontés de la France avoient positivement exprimé (1).

---

(1) Si vous voulez conserver votre liberté et la souveraineté dans le corps de la nation, ne laissez jamais altérer le principe de l'obéissance de vos députés à vos mandats. Rousseau veut qu'un député à l'assemblée générale, s'y figure toujours qu'il est de retour parmi ses commettans, et qu'il leur rend le compte qu'il leur doit de ses discours dans le sénat de la nation, et des voix qu'il y a données en leur nom, lors de la confection des loix. Si vos députés secouent le joug de vos instructions, les loix ne sont plus la volonté générale.

On lit dans un journal du sieur Brissot de Warville, que lors du décret pour la dernière émission des assignats, les voix prises par *assis et levé*, ont fait voir une majorité de 250 voix en faveur de la motion, et que quand on a fait l'appel nominal, cette majorité de 250 s'est réduite à environ 90, par la pussillanimité des députés de province, qui n'ont pas opiné tout haut comme ils l'avoient fait tout bas; mais qu'on ne sauroit trop louer le courage des quatre députés de Lyon, qui ont hardiment voté tout haut en faveur du projet.

A-t-on bien fait? Serons-nous heureux? La nouvelle constitution est-elle parfaite? Toutes ces questions nous mèneroient trop loin : mon but n'est pas de les résoudre ; je dirai même en passant que nous nous en occupons beaucoup trop, pour notre malheur. A force de disputer, tous les partis s'aigrissent sans se convaincre.

Quand je réfléchis que les constitutions les plus célèbres n'ont pu faire durer les anciennes républiques aussi long-temps que la monarchie françoise a duré, j'en conclus que ce n'est pas la peine de s'acharner réciproquement à trouver en idée le meilleur gouvernement possible. Puisque toutes les constitutions bien faites tendront à favoriser la

---

Il est permis, sans doute, il est même louable de penser autrement que le sieur Brissot. Je ne vois, dans son récit, que la pudeur de 160 députés de province, qui ont redouté l'opinion de leurs commettans, et l'audace des quatre députés de Lyon, qui ont osé fouler aux pieds le vœu bien connu de leur patrie, pour y substituer le leur. Cette conduite doit mériter les éloges du sieur Brissot ; mais j'espère que les Lyonnois la blâmeront et la puniront. Ces quatres députés sont MM. Goudard, Milanois, Conderc et Périsse du Luc.

population et le développement de l'industrie; puisque celle-ci amène le commerce et les richesses; puisque les richesses annoncent la corruption, la dépendance et la ruine de tous les empires, je ne vois pas pourquoi nous nous flattons que nous travaillons pour le bonheur de nos enfans, c'est peut-être pour leur malheur; nous forgeons le premier anneau de leurs chaînes.

En attendant, que faisons-nous par nous-mêmes? Nous tarissons les sources de notre prospérité; nous imitons le chien de la fable, nous lâchons notre proie pour courir après son ombre. D'habiles orateurs nous exagèrent notre malheur passé: il semble, à les entendre, que nous fussions arrivés au dernier période de la détresse, et que nous allions cesser d'exister ou nous entre-dévorer sans la révolution actuelle. Voyons, examinons, et surtout soyons de bonne foi.

Pour bien juger de ce que nous étions, il ne faut pas partir de ce point de prospérité imaginaire auquel on nous a dit que nous devions arriver. L'espérance embellit trop l'avenir, et enlaidit trop le passé: partons du sens commun et du raisonnement fondés sur l'expérience.

Dans tout pays aussi peuplé que la France, le premier besoin est de vivre ; ce besoin est si impérieux, quand il est senti par un grand nombre d'hommes, qu'il exclut presque absolument ce bien-être, ces commodités de la vie dont tous voudroient jouir, et la raison en est simple : les propriétaires des terres, les chefs des manufactures, tous ceux en un mot qui font travailler *à façon*, paient le moins qu'ils peuvent ; vous êtes sûrement aussi convaincus que moi qu'ils seront toujours dans la même disposition, et que jamais, ni à la ville ni à la campagne, personne n'ira offrir 30 sols pour une journée, quand on pourra l'avoir à 20 sols. --- Dès-lors que doit-il arriver dans tout pays où 20 sols suffiroient pour le besoin de vivre ? c'est que ce prix considéré comme absolument nécessaire et en même tems comme suffisant, ne doit ni baisser ni monter. Si l'avidité de ceux qui paient vouloit le faire baisser, les journaliers ne pourroient plus vivre ; ou ils s'expatrieroient, ou ils se révolteroient ; si quelques journaliers refusoient leur travail pour 20 sols, cent autres, dans un pays peuplé, s'en contenteroient et maintiendroient la fixité du prix. On peut

faire les mêmes raisonnemens pour tous les commerces, la concurrence en réduit les profits jusqu'au point où il faut que ces profits s'élèvent pour que le commerce se fasse.

Il en résulte que l'ordre de la nature n'est pas trop contrarié dans tout pays où beaucoup d'hommes peuvent vivre, et où tous les genres de commerce sont en vigueur. On ne peut pas dire que ce pays est malheureux. La preuve que nous ne l'étions pas tant avant la révolution, c'est que la population n'alloit pas en diminuant; c'est la règle la plus sûre pour juger de la prospérité d'une nation. Le commerce étoit très-animé malgré mille entraves et mille réglemens nuisibles; l'industrie françoise surmontoit tout; nos fabriques de draps et de soieries se multiplioient, et toutes travailloient; le commerce du Levant et de l'Amérique répandoit le mouvement et l'abondance dans nos provinces maritimes; pour tout dire en un mot nous augmentions nos richesses nationales de 40 millions par an, telle étoit en notre faveur la balance ou le résultat de nos achats et de nos ventes. Un luxe avantageux fournissoit à tous les genres

de talens l'occasion de se développer ; nos usages et nos modes imités dans toute l'Europe devenoient pour nous une source de travail et de bénéfice.

Qu'espère-t-on de plus ? s'imagine-t-on qu'à l'avenir la fortune versera ses dons sur tous les hommes ? qu'on verra s'enrichir également la paresse et l'activité, la stupidité et le génie ? Vous êtes trop judicieux, mes concitoyens, pour croire à de pareilles promesses ; quant à moi, je suis persuadé que nous ne verrons jamais que ce que nous avons toujours vu, et que si l'on se fût borné à la réforme des abus que j'ai décrits ci-devant, nous n'aurions couru d'autre risque que celui de voir accroître nos moyens de prospérité, au lieu que nous courons le risque évident de les voir tous diminuer ou s'anéantir par l'état violent dans lequel on nous a plongés.

On nous dit pour nous consoler que cela étoit nécessaire : j'entends qu'on nous le dit, mais je ne vois pas qu'on nous le prouve. C'est ainsi qu'on en a usé très-souvent ; et il me paroît qu'au lieu d'asservir l'opinion publique par des assertions hardies, il eût

été plus utile de l'éclairer et sur-tout de la soumettre à une démonstration rigoureuse. A l'époque où il s'agissoit de fixer les bases des pouvoirs, de les diviser, de les limiter, ceux qui votoient pour la constitution angloise ont exposé leurs motifs à leurs commettans. Les Mounier, les Bergasse, les Lally n'ont pas voulu qu'on les crût sur leur parole; ils ont invoqué les grands publicistes et sur-tout l'expérience heureuse des Anglois, en prouvant leur système, ils ont développé les inconvéniens des systêmes opposés. J'aime ce respect pour l'opinion publique. Leurs adversaires n'ont pas daigné soumettre à nos réflexions un seul ouvrage méthodique pour justifier à nos yeux leur préférence pour une constitution nouvelle que l'expérience d'aucun peuple n'appuyoit. A l'époque des premiers assignats, on n'a pas consulté les provinces; à la seconde émission, elles ont manifesté leur opposition et leurs allarmes, et on n'y a eu aucun égard. Je ne suis pas étonné que l'assemblée nationale éprouve autant de résistance, et que l'opinion générale marche en sens contraire de ses loix; cela prouve que les loix doivent, pour être bonnes et acceptées, être

conformes à la volonté et à l'intérêt de tous.

On nous dit encore que les Anglois ont souffert pendaut un siècle, et que nous sommes bien plus heureux qu'eux. Admirable raisonnement ! comme si une nation ne pouvoit pas améliorer son sort sans commencer par le sang, par le feu, par la décomposition totale ; comme si c'étoit une nécessité de se plonger dans un gouffre de maux dont personne ne peut sonder la profondeur pour se ménager le plaisir de s'en tirer, n'importe à quelle époque ; comme si l'exemple même des Anglais n'étoit pas pour nous un fanal qui nous montroit les écueils à éviter. On nous dit qu'après une maladie grave le corps prend une vigueur nouvelle ; mais il faudroit aussi nous dire qu'à la suite d'une maladie grave, le corps trouve souvent la mort, ou des infirmités, ou une longue foiblesse.

Au point où nous sommes, il est peut-être impossible de prévoir ce qui arrivera d'ici à un an, d'ici à trois mois : on nous a mille fois étourdis de projets de contre-révolution, et grace à Dieu nous n'avons rien vu. J'avoue que je n'ai jamais pu y ajouter la moindre foi. De qui devoient partir

ces prétendus projets ? On nous nommoit toujours des personnes attachées à la noblesse ou au clergé : mais pour une contre-révolution il faut des bras, et dans ce royaume où les auroit-on pris ? Tout le tiers-état étoit uni dans les mêmes sentimens. Au lieu de plaindre le sort de la noblesse et du clergé, on en rioit ; et vous n'avez sûrement pas ouï dire qu'aucune province eût fait la plus légère démarche en leur faveur. Auroit-on compté sur l'armée ? Il auroit fallu être fou ; car l'armée est pour le moins aussi intéressée que nous le sommes tous à la réforme des abus. Le soldat ignoroit-il que l'assemblée nationale amélioroit son sort de 2 sols 8 deniers par jour ? auroit-il servi contre ses bienfaiteurs ? et quel est l'homme assez imprudent pour avoir osé compter sur nos armées.

Au défaut de bras nationaux, où vous a-t-on dit que les ennemis de la révolution trouveroient des forces ? En Piémont. En vérité il faut faire un grand fond sur notre crédulité pour hasarder de pareilles absurdités. Quoi ! le Roi de Sardaigne a à peine 25000 hommes de troupes, et il ira dégarnir tous ses états pour soutenir un projet insensé ?

censé ? Et que feroient-ils ces 25000 hommes, quand ils viendroient en effet ? Nos troupes de ligne et nos gardes nationales se fondroient sans doute devant eux comme la cire devant un brasier ! Je rougis de répéter de semblables rêveries et d'être obligé d'y répondre. Prenez-y garde, mes concitoyens ; quand un escamoteur veut écarter vos yeux de dessus ses mains, il a soin de les diriger sur quelqu'autre objet. J'ai peur que ce ne soit ici la même chose, avec cette différence que chez l'escamoteur nous payons pour être amusés, et qu'ici pour notre argent nous pourrions bien n'emporter que des regrets.

Cependant, je dois vous l'avouer, c'est à présent plus que jamais que je redoute une contre-révolution : vous ne vous doutez peut-être pas de la part de qui. Je vais vous le dire. C'est de la part des Français, c'est de la part de cette brave garde nationale de Paris, qui a supporté des travaux excessifs avec un courage infatigable ; plus elle est honnête et loyale dans sa conduite, et plus je la crains ; car je ne connois rien d'aussi redoutable qu'une armée de braves gens quand ils se lassent de travailler en pure

perte. Je vais vous développer mon raisonnement.

Vous savez que la tranquillité publique et le véritable patriotisme résultent du contentement de tous les citoyens et de la somme de bonheur particulier dont chacun jouit. Vous conviendrez, je l'espère, que dans un pays où tout le monde seroit malheureux, personne ne pourroit s'affectionner aux affaires publiques, et que tous les esprits desireroient un changement en mieux; ce n'est pas que pour courir après ce mieux on ne s'expose fort souvent à rencontrer le pire; mais la prudence vient la dernière; on commence par agir.

Je desire sincèrement de me tromper; mais je crois que nous sommes au moment de la crise, et pour le prouver, je vais considérer les divers états de la vie dont notre grande famille est composée.

Les nobles ont perdu leurs exemptions d'argent, (et c'étoit une chose juste à laquelle ils avoient acquiescé dans leurs cahiers, il est juste aussi de leur rendre ce témoignage) ils perdent, dans le fait, une grosse partie de leur fortune; ils perdent leurs droits honorifiques : on les dépouille même de leur

noblesse; Ou ils sont des saints, ou ils doivent être fort mécontens.

Le clergé se voit ravir tous ses biens ; il se voit insulté, chansonné, humilié, joué sur nos théatres ; réduit à une pauvreté réelle et actuelle, puisque plusieurs évêques, curés et autres ecclésiastiques sont contrains de vendre leurs effets pour subsister. Bien plus, on a porté un coup sensible au clergé en autorisant les moines des deux sexes à enfreindre des vœux faits, sur lesquels jusqu'ici les puissances de ce monde ne s'étoient arrogé aucun droit; si on se fût borné à défendre ces vœux pour l'avenir, j'e n'aurois rien à dire ; on l'a crucifié enfin par le refus de décréter que la religion qu'il enseigne étoit la seule dominante en France. Croyez-vous qu'il puisse être content ?

Les hommes de loi le seront-ils davantage, quand on leur ôte leur état ; quand on leur rembourse leur charge avec une monnoie de papier que l'opinion publique rejette, et sur laquelle il faudra faire une perte que personne ne sauroit évaluer, puisqu'elle dépendra de cette même opinion publique qui est si variable ?

Les créanciers de l'état (je ne parle pas

des agioteurs) peuvent-ils être contens ; quand on paiera leurs rentes avec un papier qui les privera d'une partie importante de leurs jouissances ? quand on remboursera leurs capitaux avec ce même papier? On vous répond que ce sera leur faute s'ils perdent, puisqu'il ne tient qu'à eux de se payer en biens nationaux, pour l'acquisition desquels ce papier sera admis ou préféré. Cette réponse est cruelle, elle ajoute la dérision au préjudice. Quoi, on me donnera en papier 50000 liv. que j'ai prêté en écus, et il faudra que je trouve à ma disposition un bien de 50000 liv. tout juste ! Et qui me répondra que je le trouverai ? qui me répondra, si je le trouve, que personne ne me l'enlèvera et que j'en resterai l'adjudicataire. Je serai peut-être obligé, si je veux me payer en immeubles, d'aller les acquérir à 100 ou 150 lieues de mon domicile ; et puis si je veux me défaire de mes papiers, cent autres le voudront aussi. Le prix de l'immeuble de 50000 liv., qui me conviendroit, sera peut-être poussé, par l'empressement des acheteurs, à 60 ou 70000 liv. ; et on appellera cela payer en entier des créanciers qu'on a mis *sous la sauve-garde de la loyauté fran-*

çoise? Et puis enfin convient-il aucunement à une foule de créanciers d'employer ,, en immeubles, la majeure partie, peut-être la totalité de leur petite fortune? Une charge de 50000 livres rendoit souvent 3 et 4000 liv. par an, par le travail attaché à la charge ; un père alimentoit et élevoit sa famille ; au lieu qu'un immeuble de 50000 livres qui n'en vaudra peut-être pas 40000, quand le moment de frayeur sera passé, rendra au plus 1200 livres de revenu, et ne remplace pas du tout les 50000 livres prêtées en espèces. Concluons que les créanciers de l'état sont aussi malheureux que les autres.

Le sort des commerçans et des manufacturiers devient tous les jours plus déplorable. La grande réduction des revenus des riches, les émigrations nombreuses ont fait diminuer sensiblement toutes les consommations. Il est incontestable que dans un pareil ordre de choses personne n'ose être hardi. Ceci mérite d'être développé.

Dans les tems ordinaires, la sécurité de l'esprit multiplie les opérations du commerce. Le riche ne craint pas de spéculer ; il achète les marchandises dont la consommation ne doit être faite que long-tems après ; et il se

flatte d'employer utilement son argent. Le manufacturier ne répugne point à faire fabriquer des étoffes ou d'autres marchandises dont le débit lui paroît probable dans un intervalle de tems peu éloigné : ces opérations occupent des milliers de bras ; la circulation de l'argent produit l'aisance, et celle-ci amène la consommation des comestibles et des objets de vêtement qu'on avoit accumulés sans besoin.

Dans la crise où nous sommes, le découragement tue tout, l'argent s'enfouit, les produits de nos colonies s'entassent dans nos ports, les manufacturiers sont dans la double inquiétude et de vendre leurs étoffes et de trouver l'argent nécessaire pour payer la main-d'œuvre ; on y résiste bien pendant un peu de tems, mais on finit par en être effrayé et par renoncer aux affaires.

Si, comme je crois l'avoir prouvé, les commerçans doivent être fort mécontens, je pense qu'on me dispensera de parler des ouvriers ; car il est impossible qu'ils soient heureux quand leur travail tend à s'anéantir. Je ne sais ce qu'ils deviendront, si notre affreuse situation se prolonge et si la providence qui veille toujours sur nous ne brise

pas la verge avec laquelle elle nous frappe.

Il me reste à parler des cultivateurs. Je les divise en deux classes, les propriétaires et les journaliers.

Pour ces derniers, j'ai établi en commençant que leur sort dépend de leur nombre; le besoin de vivre rend leur condition peu susceptible d'inégalité. Quant aux propriétaires, l'agriculture et les troupeaux peuvent leurer l'aisance et les richesses, pourvu que les denrées de consommation se vendent bien et pourvu que le gouvernement n'écrase pas les sujets par trop d'impôts.

Au moment où j'écris, les hommes des campagnes doivent être satisfaits; mais ce n'est pas la révolution qui en est la cause. Est-ce la révolution qui avoit fait manquer les récoltes précédentes? et si les grains ont été si chers depuis environ deux ans, peut-on dire que ce soit l'effet de nos nouvelles constitutions? est-ce la révolution qui nous a conseillé de suspendre dernièrement nos droits d'entrée? Ce sont nos faux calculs et nos passions. Cependant il en est résulté pour tous les vignerons, à une très-grande distance, un avantage considérable; ils ont vendu leurs vins à des prix dont ils ne de-

vroient pas se flatter sans la faute que nous avons commise, qu'ils ne doivent même plus espérer, hors les cas de disette.

Tous les soulagemens des cultivateurs sont actuels; tout l'accroissement de leurs charges est dans un avenir peu éloigné. La contribution des ci-devant privilégiés se perçoit; les dîmes ne se paient point, ou mal; le sel ne coûte presque rien; mais tout cela n'est que momentané : il faudra bien, si l'on ne veut pas manquer aux engagemens de l'honneur français, qu'on rétablisse la régularité des perceptions; ou on rachetera une grande partie des dîmes et des droits féodaux, ou il faudra bien qu'on les paie. On va établir un impôt d'environ 50 millions pour remplacer la gabelle et les droits supprimés sur les cuirs, fers, huiles, amidon, etc. on en mettra un de 80 millions pour les frais du culte public. Les frais de la justice, qui n'étoient jadis qu'à la charge des plaideurs, vont être supportés par le corps de la nation; et on assure que cet objet seul nécessite un impôt de 20 à 25 millions. Les cultivateurs doivent donc s'attendre à ne pas jouir long-tems de l'espèce de franchise actuelle; et si, comme on doit l'espérer, les

récoltes sont bonnes, ils courent le risque incontestable de mal vendre leurs denrées, dans un pays où les artisans de tout genre doivent diminuer en même proportion que le luxe et le superflu des riches : l'émigration des derniers entraîne celle des premiers.

Il me semble donc que toutes les classes de la société ont plus ou moins à se plaindre ; je n'en excepte qu'une, celle des agioteurs ; tous les grands événemens paroissent dirigés par elle et pour elle (1), aussi je

(1) On a décrété les derniers assignats pour payer la dette exigible, dans laquelle il est raisonnable de comprendre les 5 millions échus au premier janvier 1789, 1790, 1791, ensemble 15 millions, avec la prime y attachée, de 20 pour cent, en tout 18 millions, en remboursement de l'emprunt de 125 millions, de décembre 1784 ; il semble que dans un moment de détresse on devroit, plus qu'en tout autre, ne regarder comme exigible que ce qui est réellement échu ; cependant on s'attend aujourd'hui à voir rembourser en totalité cet emprunt de 125 millions, sur lequel il y a encore 95 millions de capital dont le remboursement n'est promis par l'édit de création, à raison de 5 millions par an, que du premier janvier 1792, au premier janvier 1810. Cette opinion d'un remboursement prochain et en totalité a élevé le prix de cet emprunt à trois pour cent de bénéfice, et il perdoit 10 à 11 pour cent il y a deux mois.

prévois que nous connoîtrons dans quelques années des fortunes scandaleuses qui dateront de la révolution ; la bourse de ces hommes

---

Voilà de ces choses qu'on ne devine pas, dont le public n'est pas averti, et qu'on ne confie qu'aux initiés. Où est en effet la vraisemblance qu'on doive payer à présent comme exigible ce qu'on n'est tenu de payer que dans dix-huit ans ? Je voudrois bien que l'assemblée ordonnât, à ses membres les plus sûrs, de visiter les registres de son comité des finances, et d'y inspecter les opérations qu'il a fait faire, par agent de change et de notoriété publique, sur cet emprunt de 125 millions ; elles doivent être lucratives. Si le bénéfice est pour la nation, c'est un vol fait sciemment sur les créanciers de l'état ; la bonne foi exigeoit qu'on les prévînt d'un remboursement prochain, et alors ils n'auroient pas perdu 10 pour cent sur un capital qui étoit sur le point d'en gagner cinq. Si le bénéfice est pour les ordonnateurs de ces opérations, comme je le crois, on n'en trouvera pas des vestiges sur les registres du comité ; mais alors il sera clair qu'on n'anticipe pas un remboursement de 95 millions pour l'avantage du public, mais pour le profit des agioteurs confédérés ; il sera évident que les banquiers de Paris, tous chargés de cet emprunt de 125 millions, non exigible, sont préférés aux véritables créanciers de la dette exigible, et vont recevoir les assignats avec lesquels on acquiert les biens du clergé. On pourroit faire beaucoup d'autres réflexions sur ce chapitre, mais d'autres les feront.

avides est un gouffre dans lequel iront s'engloutir et les biens domaniaux et nos pertes individuelles. Je soupçonne beaucoup que les plus violens déclamateurs contre la rue Vivienne sont de moitié avec elle ; c'est une ruse dont l'effet seroit moins sûr en province qu'à Paris ; j'espère que les braves citoyens de la capitale ouvriront les yeux.

Direz-vous, mes concitoyens, que j'ai exagéré le tableau de nos doléances ? Je crois n'avoir rassemblé sous le même cadre que ce que tout le monde voit ; mais quand il seroit vrai que mes couleurs seroient un peu trop noires, toujours seroit-il incontestable que nos affaires vont généralement assez mal pour que tous les ordres de citoyens aient un mieux à desirer ; que l'insubordination des matelots et des régimens, les insurrections des villes, la rareté effrayante de l'argent, la non-perception des tributs, le discrédit humiliant de l'état, l'inquiétude publique, les dangers d'une guerre dans de pareilles circonstances, que tout cela en un mot ne peut convenir à personne. Vous ne me nierez sûrement pas, qu'à part ceux qui affectent une sécurité stupide ou de mauvaise foi, nous ne soyons tous bien impa-

tients de sortir d'une crise sans exemple pour nous. Nous sommes à présent comparables à des grains de poudre qui se touchent et que la moindre étincelle peut embraser.

C'est ici que je voulois en venir, et je vous exhorte à bien peser ma conclusion.

Vous savez que Paris est dans la misère; le maire, M. Bailly, a dit, il y a déja plusieurs mois, à l'assemblée nationale : *tout meurt de faim.* Ces paroles sont remarquables. Plus récemment une députation de la commune est allé peindre à nos représentans la détresse du peuple. En vain vous diroit-on que cette députation a été désavouée; elle ne l'a été que par quelques districts de Paris, les autres ont gardé un silence d'approbation; il reste pour avéré que le peuple de la capitale souffre beaucoup, et qu'avec la meilleure volonté il est fort difficile d'y rémédier; car les charités sont toujours bornées, et quand le défaut de travail est trop général, les soulagemens les plus abondans restent toujours au-dessous de mille besoins. Le peuple des grandes villes du royaume n'est pas mieux que celui de Paris, et l'hiver s'approche.

C'est-là le cas de déplorer le mauvais ser-

vice qu'on nous a rendu. On vouloit, disoit-on, nous rendre tous frères, et on a souffert, au contraire, qu'une aigreur réciproque vînt empoisonner toutes les ames. Une tolérance homicide a encouragé d'exécrables journalistes à répandre les faussetés les plus criminelles, les calomnies les plus atroces. Sous le prétexte de la liberté de la presse, on laisse circuler tous les jours ce que la méchanceté humaine peut inventer de plus insidieux pour abuser les hommes crédules, et les éloigner de cette harmonie pour laquelle nous avons un penchant naturel. Avec le mot d'*aristocrate*, on a divisé les François en deux parts. Les riches ont passé pour être les ennemis des pauvres, et les pauvres ont traité les riches comme leurs plus mortels ennemis. Des écrivains scélérats s'occupent encore aujourd'hui à alimenter cette funeste division, par des brochures dignes du feu comme leurs auteurs. Mais la religion n'est pas éteinte, et l'humanité ne verra pas les maux des citoyens qu'on égare, sans vouloir les adoucir. J'espère qu'on oubliera les châteaux brûlés, les vols, les insultes et les assassinats, et que la charité ne sera pas refroidie chez ceux qui ont conservé les moyens d'être charitables. Je reviens à ma conclusion.

N'est-il pas très-possible que Paris se lasse de souffrir, et sa brave garde nationale de travailler, quand l'excès du mal et l'impossibilité d'y remédier auront ébranlé toutes les têtes ? Autrefois nous n'avions qu'une clef de la route, aujourd'hui nous en avons deux, le roi et l'assemblée. De laquelle des deux qu'une révolution nous privât, nous n'en serions pas moins à plaindre ; avec la diversité des opinions qui partagent la France, les troubles et la guerre civile seroient presque inévitables.

On me dira, sans doute, que je suis un prophète sinistre, et que tout ira bien, comme on le répète depuis un an. Je réponds que je le desire avec toute l'ardeur d'un bon citoyen, et que mes craintes ne feront pas réaliser des malheurs dont j'ai prouvé la possibilité et les causes. Si tout va bien, je m'en réjouirai ; mais si l'explosion arrive, que ferons-nous ? Si l'on se bat, si l'on s'égorge dans notre malheureuse patrie, que ferons-nous ?

Mon avis est que nous ne fassions rien ; que nous conservions la paix et le bon ordre, et que nous restions immobiles et impassibles au milieu du tumulte qui pourroit nous environner. C'est alors que tous les bons citoyens

doivent surmonter les dégoûts qui les ont empêché trop long-tems de paroître aux assemblées ; ils doivent y apporter le tribut de leur expérience. Nous devons tous réunir nos efforts, non pour agir, mais pour empêcher d'agir, pour opposer une barrière insurmontable aux factieux et aux étourdis. Dans les querelles des nations, on commence trop souvent par se battre, et quand on a répandu des flots de sang et des trésors, on finit par raisonner. Il y a tout à gagner à suivre une marche inverse. Lyon, la seconde ville du royaume, doit être, au moral comme au physique, un centre où tous les rayons viennent aboutir. Nous devons être la roche contre lesquelles les vagues viendront se briser. Nos murs deviendroient l'asyle de tous les hommes sages de la monarchie ; de leur enceinte partiroient des écrits modérés, réfléchis, également éloignés du despotisme et des fureurs de l'anarchie, qui inviteroient tous nos frères de l'empire à ne jamais perdre de vue que les maux s'aggravent par l'emploi cruel de la force, et que la raison seule les répare.

FIN.